



Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl
Fédération des CPAS



FEMARBEL
FÉDÉRATION DES MAISONS DE REPOS

santhea



Madame Christie Morreale
Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la
Formation, de la Santé, de l'Action sociale et
de l'Egalité des chances
Rue Kefer, 2
5000 Namur

Nos réf. : LV/JMR/cb/2021-16

Bruxelles, le 11 février 2021

Madame la Ministre,

**Concerne : Vaccination des nouveaux travailleurs et résidents
Testing préventif**

Les maisons de repos ont bénéficié d'une priorité dans la campagne de vaccination. Des efforts considérables à leur avantage ont été réalisés tant en terme humain que matériel en un temps particulièrement court.

Nous tenons à le saluer et à vous en remercier vivement ainsi que tous ceux qui ont participé à cet exercice exceptionnel.

Néanmoins et de manière concertée, nous souhaitons, en tant que Fédérations représentatives du secteur, attirer votre attention sur deux éléments essentiels qui nous remontent du terrain et sont sources de grandes incertitudes et difficultés.

1. De nouveaux résidents vont être accueillis dans les maisons de repos après cette première phase de vaccination spécifiquement dédiée à nos structures. De même, de nouveaux travailleurs y prestent. Afin de garder un haut niveau de protection contre le virus au sein des MR-S, il convient que ces personnes aient la possibilité de se faire vacciner dans les meilleurs délais.

Quelle pourrait être l'option pour vacciner les nouveaux travailleurs ? Un vaccin via la médecine du travail lors de la visite médicale accompagnant le début du contrat serait-il envisageable ?

Selon nos dernières informations toujours, la phase I.a se terminerait en mars. La phase suivante (I.b.) vise notamment les personnes de plus de 65 ans à domicile. Si cela se confirme, une personne entrant en maison de repos en février ou mars n'aurait pas la faculté d'être vaccinée en venant de l'ambulatorio.

Actuellement, le vaccin Astra Zeneca est réservé à des personnes des moins de 55 ans. Il n'offre donc pas pour l'heure une réponse à ce problème.

En vue de maintenir la protection sanitaire des maisons de repos, le secteur demande qu'une solution temporaire soit trouvée pour la vaccination des nouveaux résidents, de sorte à « faire la soudure » avec la phase I.b.

2. Le testing général par prélèvement salivaire avait été lancé à titre d'expérience à votre positive et bienveillante initiative.

Bien que concluant, il s'est arrêté le 31 janvier 2021¹. Une phase 2 consiste en une étude ayant pour objectif d'évaluer les effets de la vaccination sur l'évolution de l'épidémie dans 100 maisons de repos en Wallonie.

Cette annonce a suscité quelque désappointement. En effet, le dispositif présentait une série d'avantages pratiques et a vraisemblablement contribué à une meilleure réponse pour faire face à la deuxième vague. Par ailleurs, alors que les autorités fédérales ont rétabli depuis novembre dernier la possibilité de testing préventif régulier en PCR dans les structures d'hébergement, en Wallonie et contrairement à Bruxelles, cette possibilité n'a pas été rétablie.

Au vu de l'apparition de variants et l'incertitude quant à l'effet de la vaccination sur la contagiosité, le secteur sollicite dès lors, dans les meilleurs délais et avec une communication officielle dans ce sens, la reprise du testing préventif en PCR à la demande de la maison de repos, avec une fréquence au moins mensuelle (à l'instar de ce qui est prévu à Bruxelles).

Nous sommes bien conscients que le défi de la vaccination mobilise énormément de temps et d'énergie. Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout échange sur les points abordés dans la présente et vous remercions déjà et encore de votre attention.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Luc VANDORMAEL
Président de la Fédération des
CPAS de l'Union des Villes et
Communes de Wallonie

Christophe HAPPE
Directeur général d'Unessa

Yves SMEETS
Directeur général de Santhea

Vincent FREDERICQ
Secrétaire général de Femarbel

Contacts :

Fédération des CPAS wallons (UVCW) - Jean-Marc Rombeaux - jmr@uvcw.be
Ferubel-Femarbel - Vincent Fredericq - sec-gen@femarbel-ferubel.be
Santhea - Pierre-Yves Lambotte - pierre-yves.lambotte@santhea.be
Unessa - Hélène Derbaudrenghien - helene.derbaudrenghien@unessa.be

Copie à de la présente est adressée à Monsieur Yvon Englert.

¹ Courriel Aviq 22.1.2021.